L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Jannissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District

Portant le numéro municipal 3009 rue Perdido, entre les rues Saloode et Gayoso.

The Peoples Homestead Association vs William Anderson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 053—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encière publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perdido, calcede Gravier et Gayoso, lequel lot est désigné par le numéro trois de l'ilet No 628, sur un croquis annexé à un acte passé pardevant N. B. Trist notaire public, le 7 octobre 1899, conformément auquel ledit lot mesurant vingt huit pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Perdido sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante. 25 juil—25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 204 rue Broadway entre les rues Elisabeth et Ferdinand.

Tenteria Loan and Building Company vs Joshua Parker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68 436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encière publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le sixième district de cette ville, dans cette partie communément appelée "Greenville" et anciennement dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, ledit lot est désigné par le No 4, de l'ilet No 36, borné par les rues Broadway, Pine, Elisabeth et Ferdinand, et mesurant trente pieds de face à la rue Broadway sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, conformément à un plan dudit ilet fait par L. Surgi, sous date du 28 décembre 1844.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante. 24 juil—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District,

Portant les Nos Municipaux 1921 et 1923 rue Annette, entre les rues Prieur et Johnson.

The People's Homestead Association vs Mme Desire Harrisson, femme de April Moore et April Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 060—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encière publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 27 août, 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annette, Prieur (autrefois Josephine), St Antoine et Johnson (autrefois Celestine), lequel lot est désigné par le No 17, et mesure trente et un pieds onze pouces et sept lignes de face à la rue Annette sur une profondeur de cent vingt huit pieds entre lignes parallèles, le tout d'après un certain devis fait par Geo. de Armas, député voyer de ville, daté le 27 août 1894 et annexé à un acte de vente pardevant Théodore G. Spitzf deb, date le 23 novembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carrol & Carroll, avocats pour la plaignante. 24 juil—24 25 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Cinquième District.

The Southwestern Alcatraz Asphalt and Construction Company vs Frank E. Whelan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69 420 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'encière publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 août 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre sur le côté supérieur de la rue Séguin, décrit comme lot No 15 dans l'ilet No 85 borné par les rues Séguin, Elisa, Alix et Rouny, et mesurant trente-deux pieds de face à la rue Séguin sur une profondeur de cent vingt huit pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

John J. Finney et E. J. Thibergeir, avocats pour la plaignante.

24 juil—24 31—août 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant le No municipal 3021 rue Bourbon, entre les rues Force et Verta.

The Tenton a Loan and Building Company vs J. R. Jordiani

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 71 930—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encière publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 6 août 1903 à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains lots de terre, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos cinq six sept et huit dans l'ilet No 94 borné par les rues Bagatelle (maintenant Bourbon), Union (maintenant Touro), Force et Verta, sur un plan de D. E. Seghers daté le 26 avril 1830, et d'après lequel les lots mesurant chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur, entre lignes parallèles mesure américaine ledits quatre lots sont les mêmes décrits sur un plan de J. Pilié daté le 2 juillet 1830 comme lots Nos 10 et 11 dans le No 24, mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Bagatelle (maintenant Bourbon) sur cent vingt pieds de profondeur mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan avocats pour la plaignante. 4 juil—3 10 17 24 31—août 6

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION —DE— FLORVILLE FOY.

No 70 093 — Division B — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété encoignure Conti et Remparts, Nos 1039 1043 rue Conti, et la propriété adjoignante, Nos 1031-1033 rue Conti.

MOI AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment nommé en cette ville, en vertu d'un ordre de vente rendu, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 20 juillet 1903 signé par l'Honorable John St Paul, juge de la dite Cour, Division C agissant pour l'Honorable Frederick D. King, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé, lequel dit ordre confirme l'ordre de vendre en date du 1er juin 1903, précédemment rendu dans cette affaire, vendrai à l'enchère publique, le LUNDI 24 août 1903, à midi, à la "Salle d'encan de Spear & Kaeuffer" No 862 rue Perdido, dans le premier district de cette ville, les propriétés immobilières suivantes à savoir—

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Remparts, à savoir: Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le dit district de cette ville, dans l'ilet No 98, borné par les rues Remparts Conti, Bourgogne et St Louis, lequel dit lot ou portion de terre forme l'encoignure des rues Remparts et Conti, et est désigné par la lettre A sur le certificat d'arpentage et croquis fait le 14 juillet 1903, par D. E. Seghers arpenteur en cette ville et mesure conformément audit croquis en mesure américaine 62 pieds et 6 pouces de face à la rue Conti, par 98 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à la dite rue des Remparts entre lignes parallèles.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti, à savoir: Un certain lot ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, du côté nord-est de la rue Conti, entre les rues Remparts et Bourgogne désigné par la lettre B sur le certificat d'arpentage et croquis susdit, et mesurant conformément au susdit croquis en mesure américaine 36 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à ladite rue Conti par 98 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en crédit d'un an et deux ans avec billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par liens on privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes autres clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour leur valeur jusqu'à paiement final des susdits billets, et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux vendeurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et finalement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets les acquéreurs en plus du montant du prix de l'adjudication devront rembourser les primes d'assurance pour les années subséquentes, et le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues, pour l'année courante 1903, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant du prix de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grima, notaire public, en cette ville, aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD
Encanteur.

Bureau 121 rue Carondelet.

Voyez les plans à la Salle d'encan.

Crillemon Hunt avocat.

22 juil—22 26—août 2 9 16 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur Améliorée du Sixième District

Portant le No 4028 rue Sud Remparts entre les rues Marengo et Constantinople.

Mark B. Newhauser vs Mme Eva Buttler et son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 70,911—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encière publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 août 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un petit morceau de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Denis (maintenant Sud Remparts), Marengo, Orpadee et Constantinople mesurant soixante pieds de face à la rue St Denis, (maintenant Sud Remparts) par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles, comprenant la moitié de deux certains lots de terre Nos neuf et dix.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Robt J. Maloney, avocat pour le plaignant. 3 juil—3 4 10 17 24 31—août 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Cinquième District, le Vendredi, 7 Août 1903.

Succession de William Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,968—En vertu d'un writ de fieri facias contre les défendeurs dans la succession de William Green, à savoir: Thomas Green, Emaline Green, femme de Thomas Buchanan, Mary Green, femme de Wm Page, Jane Green, femme divorcée de Gilbert Procter ou Proctor ma première femme de G. F. Long, et Martha Green—tous héritiers, et en faveur de Lucinda Sawyers, veuve de William Green, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'encière publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, VENDREDI, 7 août 1903 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi vis à vis de cette ville désigné par le numéro seize de l'ilet numéro vingt six, lequel est compris entre les avenues Pacifique et Atlantique et les rues Homer et Newton, d'après un plan de l'étendue de terre du port ledit lot formant partie connue comme le "Brooklyn Warehouse Company Property" dressé par W. P. Thompson, voyer, le septième jour de mars dix huit cent quarante neuf et déposé dans le bureau de ——— pour référence.

Ledit lot mesure en mesure américaine trente deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique sur une profondeur de cent vingt trois pieds et huit pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

E. A. Parsons avocat pour les plaignants en exécution.

7 juil—7 8 14 21 28—août 4 7

Succession de Johanah Lilienthal

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 70 302 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en existe, qui peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Frederick R. Loeber, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — C. C. Fredrichs, avocat.

23 juin—23 27—août 1

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRAYANTE SITUATION

Trois Lots de Valeur

A l'encoignure des rues Audubon et Esther.

Près du Parc Audubon.

Succession de Joseph Allen Antrim.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 27 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'honorable W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, daté le 22 juillet 1903 rendu sur application de la COMMERCIAL TRUST AND SAVINGS BANK, administrateur dans l'affaire de la succession de Joseph Allen Antrim, Dossier No 70,976 de ladite Cour, il sera vendu à l'enchère publique—

Une certaine portion de terre ensemble avec tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet 48 lequel est borné par les rues Audubon, Esther, Walnut et Auer, formant l'encoignure des rues Audubon et Esther, et mesurant quatre-vingt dix pieds de face à la rue Audubon sur une profondeur entre lignes parallèles et de façade à la rue Esther de 120 pieds.

Ces lots de choix sont admirablement situés dans une section de choix et s'améliorant rapidement à proximité du Parc Audubon et des rues électriques, le terrain a beaucoup d'arbres fruitiers et ombragés, la rue est pavée en gravois et la banquette pavée en briques.

Termes—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de une et deux ans. A l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être certifiée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et à police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en dessus et plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1903.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Charles T. Soniat notaire un dépôt de 10 1/0 sera exigé au moment de l'adjudication.

Merrick & Lewis, avocats.

26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cottage-Résidence Attrayant,

Avec terrains spacieux et améliorés.

No 3632 rue du Canal, à l'encoignure de la rue Télémaque.

No 69,784—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 20 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 17 juin 1903 signé en cour ouverte le 23 juin 1903, dans l'affaire de Mme Bridget Brennan, femme de R. H. A. Mooney versus les mineurs Brennan et ais, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Télémaque, Gasquet et Génie formant les encoignures des rues Télémaque et Canal et Télémaque et Gasquet et mesurant trente huit pieds six pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Canal et Gasquet, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue Télémaque et trois cent dix-neuf pieds sept pouces et six lignes.

Les améliorations comprennent le joli et agréable cottage résidence simple avantageusement subdivisé, et portant le numéro municipal 3632 rue du Canal. Les terrains sont magnifiquement arrangés en jardins et pelouses avec allée pavée en scoblinger.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant 8 0/0 par an d'intérêt garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur les propriétés vendues avec toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, les primes d'assurance devant être transférées au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1903, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Woulfe notaire. Un dépôt de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication.

28 juin—28—juil 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux étages,

Nos 1608-1610 rue Gasquet.

SUCCESSION DE BERNARD BORIE

No 40,126—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR PAUL & GURLEY — Albert Paul, Encanteur, bureau No 727 rue Commune, — MARDI, le 18 août 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 juillet 1903, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Bernard Borie, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances de cela situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet Robertson, les avenues Claiborne et Tulane (autrefois rue Commune) désigné par le No 11 sur un devis d'arpentage fait par Edgar Pilié voyer, sous la date du 6 juin 1903 et annexé pour référence à l'inventaire pris dans ces procédures par James Simeon, notaire le 22me jour de juin 1903 d'après lequel dit plan le dit lot commence à une distance de soixante trois pieds dix pouces de l'encoignure des rues Gasquet et Robertson et mesurant vingt neuf pieds et sept lignes de face à la rue Gasquet, sur une première profondeur de trente huit pieds sur la ligne vers la rue Robertson, de là sur une ligne oblique trois pieds deux pouces et trois lignes, de là une deuxième profondeur de soixante dix neuf pieds deux pouces et quatre lignes, cent vingt pieds de profondeur sur la ligne vers l'avenue Claiborne, trente pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond, ensemble avec usage d'une allée commune s'ouvrant sur la rue Gasquet et mesurant trois pieds sept pouces et six lignes de largeur sur une profondeur d'environ 38 pieds.

Les bâtisses et améliorations sur ledit lot dont portant les numéros municipaux 1608 et 1610 rue Gasquet, et consistant en une maison double en bois à deux étages contenant quatre chambres et escalier dans le vestibule de chaque côté et une bâtisse à deux étages pour cuisine dans le fond. Cette propriété est bien située près du marché Claiborne et du centre commercial, toujours occupée et rapportant de jolis revenus.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en 1 et 2 ans en billets des acquéreurs portant 8 0/0 par an d'intérêt garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, les primes d'assurance devant être transférées au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1903, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur.

E. H. McCaleb, Jr avocat.

26 juin—26—juil 3 12 19 26 30

Succession de Francis M. Ziegler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 66 496—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'il en existe qui peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Charles W. Ziegler, exécuteur testamentaire actif de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

24 juil—24 28—août 2

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottage double désirable sur un grand lot de terre.

2034 et 3036 rue Nord Remparts, entre les rues Montégut et Clouet.

No 70,262 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Veuve Joséphine S. Olsen et als vs Irwin Olsen

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 4 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 29 juin 1903 et signé le 3 juillet 1903 par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et d'un jugement rendu le 3 juillet 1903 in re succession de Frederick James Olsen, No 64 307, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon Geo H. Théard, juge de ladite Cour, Division E, approuvant et homologuant les délibérations d'une réunion de famille en date pardevant A. J. Cahill, notaire, le 2 juillet 1903, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots ou portions de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts nouvellement Amour, Clouet, Montégut et Bourgogne un lot est désigné par le No 21 sur un plan de Louis Surgi, le 15 juillet 1836 mesurant en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Remparts par 110 pieds de profondeur et l'autre lot est contigu au dit lot 21 et mesurant en mesure anglaise, d'après un plan fait par A. D'Hémecourt le 25 juin 1825 23 pieds 2 pouces de face à la rue Rempart 150 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Montégut, le séparant du lot No 21, de la ligne droite et parallèle avec la rue Remparts 110 pieds, de là à angle droit et parallèle avec la rue Montégut 40 pieds 10 pouces, de là sur une ligne à angle droit à la rue Clouet 143 pieds 2 pouces. Les améliorations mises en gage pour les Nos 3034 et 3036 rue Remparts et comprenant un joli cottage double contenant de chaque côté galerie six chambres, hangar, citerne et.

Le maison est en bon état et est d'un placement payant.

Conditions—1/3 en plus comptant, la balance s'il y en a, devant être représentée par des billets de l'acquéreur à 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final et garantis par hypothèques et lien de vendeur sur la propriété vendue, le transfert de la police d'assurance, toutes les causes usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1903 en dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

4 juil—4 5 12 19 26—août 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double

Rémunérateur,

442 et 444 rue Philippe,

Entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Bridget Ford Veuve de Patrick Trower.

No 70,482—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 30 juillet 1903 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 25 juin 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double rémunérateur 442 et 444 rue Philippe, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne hangar etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Foreparn mesurant 28 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 132 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur.

Conditions — Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de une et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, les primes d'assurance devant être transférées au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1903 au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant lors des ventes.

Actes de vente pardevant Chas. A. Butler, notaire, aux frais des acquéreurs.

12 juin—12 19 26—août 2 9 16 18

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Cottages Simples,

5501 et 5509 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Octavia.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 30 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 70,483, dans l'affaire de Geo. Doerr & Philip G. Doerr, individuellement et comme administrateurs conjoints vs Anton A. Doerr et als, jugement rendu le 10 juin 1903 et signé le 16 juin 1903, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joseph, Laurel, Octavia et Annonciation (autrefois Jersey), sur un plan fait par W. I. Thompson, voyer, daté le 19 octobre 1849 et annexé à un acte de partage entre Hofner et autres, passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire, le 1er mai 1853.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Octavia et Annonciation et mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation le même largeur dans le fond, sur 134 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 2 et 134 pieds de profondeur et façade sur la rue Octavia, et le lot No 2 mesurant 41 pieds 4 pouces de face à la rue Annonciation et la même largeur dans le fond, sur 134 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 1, et 135 pieds 10 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Les améliorations consistant de deux cottages simples et dépendances et connus comme les Nos 5501 et 5509 rue Annonciation.

Termes et Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance en 1 et 2 ans devant être représentée par billet ou billets dudit acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, les acquéreurs devant assumer en plus les taxes de ville et d'état pour l'année 1903, et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jas B. Rosser, B. W. Kernan, T. B. Flynn et V. J. Stentz, avocats.

28 juin—28—juil—5 12 19 26 30

Succession de William Jacob Rohm

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 71 131—Division E—Attendu que Jacob Rohm a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Jacob Rohm, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Richard & Vidrine, avocats.

24 juil—24 28 — août 2

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

La résidence en briques à deux étages bien située, No 2014 rue Prytanée,

Entre les rues Josephine et St André.

La résidence commode en bois couverte en ardoises, No 1418 rue Bourbon,

Près de la rue Esplanade.

La résidence désirable en briques à deux étages, No 1216 rue de Chartres,

Entre les rues Hôpital et Quartier.

Et le cottage double en bois rémunérateur, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon,

Entre les rues Hôpital et Quartier

A l'enchère publique.

In re Succession de Wm Walker Stille, No 70,634, et dans l'affaire de Benjamin G. Stille et als vs Horace G. Stille et als.

No 70 891, Consolidé du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, O. G. Fredrichs, encanteur — Bureau No 732 rue Commune, MARDI, le 18 août 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera positivement vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un jugement rendu en Cour ouverte le 2 juillet 1903 et signé en Cour ouverte le 8 juillet 1903 par l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés foncières de valeur ci-après désignées à savoir:

1° Le désirable et productif cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1216 et 1218 rue Bourbon, entre les rues Hôpital et Quartier, contenant de chaque côté galeries sur la façade et dans le fond, cinq chambres et cabinet dans chaque cour, il y a hangar, citerne, etc., plus complètement décrit comme suit. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Hôpital Royale et Quartier mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon par une première profondeur de 90 pieds, où il se trouve sur la ligne de l'ouest 1 pied 3 pouces sur une deuxième profondeur de 30 pieds, faisant une profondeur totale de 120 pieds et 31 pieds et 2 pouces de largeur sur la ligne du fond, borné sur le côté vers la rue Hôpital sur la propriété appartenant à veuve Gerson et le long du côté vers le Quartier par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Bernard Dupuy et sur